



ROFIX AG 610 Bianco FLEX S1

Colle à carrelage à couche mince flexible C2 TE S1

Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Domaines d'application:

Colle à carrelage à couche mince blanc naturel, flexible, hautement résistant, déformable (S1), conforme à UNI EN 12004. Pour la pose de carreaux en grès cérame et céramique, des mosaïques en verre et porcelaine aussi bien que dalles en pierre naturelle et artificielle pas sensibles à la décoloration sur sols et murs. Particulièrement indiqué pour sols à charge thermique élevée, par ex. terrasses, balcons et les planchers chauffants et aussi pour piscines. Indiqué pour supports très déformables (par ex. béton non sec, murs en plâtre cartonné, etc.) ou enduits vieux, mais seulement si porteurs, etc. Particulièrement approprié pour carreaux et dalles claires et carreaux sur carreaux.

Propriétés:

- Blanc naturel
- Déformable (S1)
- Stabilité élevée
- temps de mise en œuvre prolongé
- Résistant au gel
- Indiqué pour sols chauffants
- Indiqué pour piscines
- sur supports minéraux et organiques
- Insoluble dans l'eau
- ROFIX Technologie bas-poussière (peu de poussière)

Mise en œuvre:



Données techniques	
SAP-Art. Nr.:	2000151890
NAV-Art. Nr.:	141014
Type d'emballage	
Unités par emballage	54 unité/pal
Quantité par unité	25 kg/unité
Teinte	Blanc naturel
Granulométrie	0 - 0,5 mm
Consommation	env. 3 kg/m ²
Consommation	2,0 - 2,3 kg/m ² avec truelle dentée de 6 mm 2,8 - 3,2 kg/m ² avec truelle dentée de 8 mm 3,6 - 4,0 kg/m ² avec truelle dentée de 10 mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont des valeurs indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Quantité d'eau nécessaire	env. 6 l/unité
Épaisseur de couche	max. 15 mm
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction (EN 13279-2)	≥ 1 MPa
Durée pratique d'utilisation (EN 1015_9)	env. 3 h
Masticage	murs: 12 heures sol: 24 heures



RÖFIX AG 610 Bianco FLEX S1

Colle à carrelage à couche mince flexible C2 TE S1

Données techniques	
SAP-Art. Nr.:	2000151890
Ajustabilité (EN 1015-9)	env. 10 min
Chargeable	7 j
Possibilités d'entrer	env. 24 h
Temps ouvert conformément à EN 1346	30 min
Groupe colles à carrelage (EN 12004)	C2 TE S1
Homologation	MA 39 - VFA, Vienne, AUT
Informations relatives à l'emballage	Livraison en sacs de papier résistants à l'humidité.
Temps de maturation	5 min
Température du support	> 5 - < 25 °C

Base du matériau:

- Ciment blanc (sans chrome)
- Sables classés
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre

Conditions de mise en œuvre: Lors des phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C.
Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie).

Support: Chapes à base de ciment/sulfate, chapes à base ciment, chapes à base de calcium/sulfate, ciment et bétons mis en œuvre ayant parvenus à mûrissement, enduits à base ciment, ciment/chaux, plâtre et chaux ainsi que tous les autres supports doivent être conformes aux réglementations en vigueur.
Les chapes autonivelantes à base de sulfate de calcium devront être polies avant l'application du carrelage.
Faire attention à l'humidité résiduelle admissible selon les différents supports.
En cas d'enduits à base de plâtre et de chaux/plâtre selon EN 13279-1 il faut faire attention à ne pas dépasser un taux d'humidité résiduelle max. de 1%.
Le support doit être solide, porteur, sans fissures et sans substances capables de réduire l'adhérence, comme huile ou résidus de vieilles peintures, ainsi que suffisamment sec.

Prétraitement du support: Généralement on conseille un prétraitement avec RÖFIX AP 300 Primer pour les supports très absorbants et avec le primaire d'accrochage RÖFIX AP 320 pour les supports particulièrement difficiles.
En cas de grosses irrégularités superficielles il faut employer un produit spécial de lissage autonivelant (RÖFIX FN 615 Enduit de lissage pour sols ou RÖFIX FN 645 Enduit autonivelant d'égalisation universel), qui doit être appliqué possiblement sur toute la surface. Les petites irrégularités peuvent être lissées avec le adhésifs pour carreaux (voir épaisseur maximale).
Les petites irrégularités et cavités dans la surface doivent être réparées avec le mortier approprié.

Préparation: Mélanger d'une façon homogène avec un mélangeur à rotor, en ajoutant éventuellement une petite quantité d'eau pour en régler la consistance.
Après avoir mélangé, laisser reposer. Donc mélanger à nouveau.

Mise en œuvre: Appliquer le mortier-colle RÖFIX avec le côté lisse d'une truelle à dents et étaler à l'aide du côté denté possiblement dans une seule direction.
S'il est nécessaire de garantir une pose absolument sans espaces vides entre les carreaux (pièces soumises à l'action constante de l'eau et en extérieurs) on doit suivre la méthode floating - buttering.
Appliquer seulement la quantité de mortier-colle susceptible d'être recouverte dans la limite du temps ouvert.



ROFIX AG 610 Bianco FLEX S1

Colle à carrelage à couche mince flexible C2 TE S1

Avertissements:	Les mélangeurs à rotor sont particulièrement adaptés pour les matériaux fortement gluants/visqueux comme les mortiers-colle.
Avertissement relatif aux dangers:	Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.
Consigne de mise en œuvre:	Ne pas utiliser le matériau d'anciens emballages entamés et ne pas le mélanger à du matériau frais. Les carreaux doivent être posés sur la couche de mortier-colle en exerçant un mouvement de va et vient, le délai d'ajustabilité des carreaux est de quelques minutes après la pose.
Stockage:	Conserver au sec et sur des palettes en bois. Période de conservation: min. 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative.

Déclaration:



Remarques générales:	<p>Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures.</p> <p>Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques.</p> <p>Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit correspond bien à l'usage prévu.</p> <p>Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante.</p> <p>Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits.</p> <p>La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.</p> <p>Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.</p>
-----------------------------	---